

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE BAIXAS**

**Nombre d'Administrateurs  
en exercice 13  
présents 9  
votants 11**

**Délibération N° 011/2025**

## **OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT « SENIORS : HALTE AUX DOULEURS ARTICULAIRES » AVEC LA MUTALITÉ FRANCAISE OCCITANIE.**

L'An Deux Mille Vingt Cinq : le 02 décembre à 17h00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de BAIXAS s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Gilles FOXONET, Président.

**Date de convocation du Conseil d'Administration :** le 26 novembre 2025

**PRÉSENTS :** M. Gilles FOXONET - M. Fabien CASTANO – Mme Stéphanie VIDAL - Mme Valérie FRANCO – Mme Virginie POLLET – Mme Audrey PIQUÉ - M. Richard BAZIAN – Mme Marie-Christine BUON – M. Rachid HASSANI

### **ABSENTS AYANT VOTE PAR PROCURATION :**

Mme Nathalie FOXONET donne procuration à Mme Stéphanie VIDAL  
Mme Mauricette SOL donne procuration à Mme Virginie POLLET

### **ABSENT :**

Mme Danielle DRILLES ; Mme Marie Line GOT

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Stéphanie VIDAL

Pour mener des actions de prévention et de promotion de la santé, au cœur des territoires, au service d'une santé solidaire, la Mutualité Française Occitanie s'engage, en accord avec le CCAS, à mettre en place le projet « Seniors : halte aux douleurs articulaires » : 10 ateliers de deux heures animés par une diététicienne et un professeur en activité physique adaptée pour les personnes de plus de 60 ans.

Ce cycle de 10 ateliers a pour objectif de renforcer la condition physique par la reprise d'activité physique adaptée et valoriser une alimentation équilibrée afin de prévenir les douleurs articulaires des seniors.

Le CCAS devra promouvoir et informer le public sur cette action.

Le planning des ateliers est prévu du 20 janvier 2026 au 07 avril 2026, une séance par semaine, tous les mardis matin.

Le CCAS s'engagera à assurer la mise à disposition d'une salle.

Pour ce faire, il convient de signer la convention de partenariat « Seniors : halte aux douleurs articulaires » avec la Mutualité Française Occitanie.

Date de transmission de l'acte: 09/12/2025

Date de réception de l'AR: 09/12/2025

066-216600148-DECCAS\_011\_2025-DE

A G E D I

Ce programme est financé par la conférence des financeurs de la perte d'autonomie des Pyrénées-Orientales. Si ce financement devait ne pas être accordé, alors cette convention deviendrait automatiquement caduque.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**OUÏ** l'exposé de Mme Stéphanie VIDAL, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** la convention de partenariat « Seniors : halte aux douleurs articulaires» avec la Mutualité Française Occitanie, telle que jointe en annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et tout document utile en la matière.

**AINSI** fait et délibéré à Baixas, les Jours, Mois et An que dessus.

### POUR EXTRAIT CONFORME

En Mairie, le 02 décembre 2025

Le Président,

Gilles FOXONET



Date de transmission de l'acte: 09/12/2025  
Date de réception de l'AR: 09/12/2025

066-216600148-DECCAS\_011\_2025-DE  
A G E D I